

Protections

- Cours d'eau
- Anciens sites industriels et activités de service (BASIAS)
- Espace boisé à préserver au titre de l'article L.151.23 du code de l'urbanisme
- Espace boisé classé au titre de l'article L.113.1 du Code de l'urbanisme
- Emplacement réservé
- Marge d'acclimatement inconstructible entre l'activité et l'habitat
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Bâtiment susceptible de faire l'objet d'un changement de destination
- Bât ancien à préserver au titre de l'article L.151.19 du Code de l'urbanisme
- Chemin crues à préserver au titre de l'article L.151.19 du code de l'urbanisme
- Hale à préserver au titre de l'article L.151.23 du Code de l'urbanisme
- Voie existante avec marge de recul applicable en dehors des zones urbanisées
- Zone de présomption de prescriptions archéologiques
- Zone affectée par le bruit liée au classement de la RN 166 en voie bruyante. Arrêté préfectoral du 04 mai 2016 (voir annexes)
- 1AUb Zone d'urbanisation future (habitat)
- 1AUe Zone d'urbanisation future (équipements)
- 2AU Zone d'urbanisation à terme

Emplacements réservés			
Número	Nature	Surface	Bénéficiaire
1	Extension du cimetière	3725m²	Commune
2	Extension du pôle équipements de loisirs	1.8ha	Commune
3	Création d'une voie de desserte pour urbanisation	400m²	Commune
4	Extension du pôle d'équipements de loisirs	1.02ha	Commune
5	Liaison douce	9919m²	Commune
6	Liaison douce	150m²	Commune
7	Liaison douce	420m²	Commune
8	Liaison douce	928m²	Commune
9	Liaison douce	1087m²	Commune
10	Liaison douce	1516m²	Commune
11	Liaison douce	3444m²	Commune
12	Liaison douce	98882m²	Commune
13	Mégalithes	1600m²	Commune
14	Liaison douce	698m²	Commune

Zonage

- Contour zone
- Espace boisé à préserver au titre de l'article L.151.23 du code de l'urbanisme
- Espace boisé classé au titre de l'article L.113.1 du Code de l'urbanisme
- Emplacement réservé
- Marge d'acclimatement inconstructible entre l'activité et l'habitat
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Ua centre urbain traditionnel soumis au permis de démolir
- Uba Zone urbaine d'extension de l'habitat (assainissement autonome)
- Ubc Zone urbaine d'extension de l'habitat (assainissement collectif)
- U Zone urbaine d'activité artisanale
- 1AUb Zone d'urbanisation future (habitat)
- 1AUe Zone d'urbanisation future (équipements)
- 2AU Zone d'urbanisation à terme
- Aa Zone agricole
- Ab Zone agricole inconstructible
- Ah Zone agricole constructible
- AI STECAL activité artisanale industrielle ou forestière
- Azh zones humides, détail de l'inventaire en annexe du PLU
- Na Zone naturelle
- Nf Zone naturelle forestière
- Ni Zone naturelle de loisirs
- Nzh Zones humides, détail de l'inventaire en annexe du PLU